



Fiche technique N° TB1104
06-12-2017

Annule et remplace les éditions
précédentes

**Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1**

PLÂTRE ET DÉRIVÉS :
APRES IMPRESSION
BOIS ET DERIVES :
APRES IMPRESSION
ANCIENNES MAÇONNERIES
ANCIENNES PEINTURES :
HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES -
ACRYLIQUES

THELEXTRA MAT CLASSIQUE

Peinture Décorative spéciale
isolante et à fonction anti-tâches

INTÉRIEUR
8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches.
Formulée à base d'huile végétale gélifiée en phase solvant. (Solvant désaromatisé)

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 2b

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds (sur anciennes peintures et anciennes maçonneries. Après application de la sous-couche, sur : plâtre et dérivés – bois et dérivés).

Qualités dominantes :

- Haute performance
- Solution optimale pour la rénovation intérieure
- Finish absolument mat et sans reprises
- Application particulièrement aisée
- Excellente perméabilité à la vapeur d'eau

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support)



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat profond
- **Rendement :** 8 à 10 m²/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel :** brosse (pour les encadrements), rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** Diluant ECO
- **Coloration :** système à teinter **COLORIMIX®** - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1.)
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,40 à 1,50 • **Extrait sec (pondéral) :** 65 à 69 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° :** < 5

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds poreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés)** : appliquer en impression **PRIM IDEM**.
 - **Sur support ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille **VITFOND**.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur anciens badigeons en bon état** : appliquer directement **THELEXTRA MAT CLASSIQUE**.
- **Nous vous proposons deux types d'applications** :
 - 1) Appliquer en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage, au rouleau antigoutte ou au pistolet à raison de 8 à 10 m²/L.
 - 2) Application dite en "passes croisées" : appliquer une 1ère couche de **THELEXTRA MAT CLASSIQUE** au rouleau antigoutte ou au pistolet, à raison de 8 à 10 m²/L. Lorsque l'aspect de la peinture devient mat (le produit perd son brillant après évaporation du solvant), appliquer une 2e couche en croisant sur la 1ère couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015